

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente	Page 2
Déclaration d'engagement envers l'action communautaire autonome	Page 3
Présentation de la Maison pour femmes immigrantes	Page 4
Le personnel	Page 5
Les services offerts aux femmes durant l'hébergement.....	Page 6
Statistiques d'hébergement	Page 11
Portrait de ces femmes	Page 12
Les services offerts aux mères et aux enfants	Page 15
Les services offerts aux femmes à l'externe et suivi post-hébergement (SPH).....	Page 19
Portrait de ces femmes	Page 20
Programme de prévention, de sensibilisation et de dépistage	Page 22
Fonctionnement démocratique.....	Page 25
30 ans, ça se fête !	Page 27
Tables de concertation, comités et regroupement.....	Page 28
Ressources humaines	Page 35
Mobilisations	Page 37
Témoignages	Page 39

MOT DE LA PRÉSIDENTE

La Maison pour femmes immigrantes a fêté cette année son trentième anniversaire. Elle a vu le jour grâce à la vision et au travail de femmes d'exception. Elle a vu le jour parce qu'il était difficile pour des femmes victimes de violence conjugale ne parlant pas français de recevoir des services d'hébergement et d'accompagnement digne de ce nom. Trente ans plus tard, la mission de la MFI est toujours aussi pertinente.

Sa longévité, elle la doit d'abord à la qualité des services qui sont rendus, jour après jour, par les intervenantes, les stagiaires et les bénévoles. Au nom du conseil d'administration, je tiens à les remercier pour leur travail constant et leur indéfectible dévotion pour faire reculer les injustices faites aux femmes et à leurs enfants.

Je salue le courage et la détermination des femmes qui ont recours aux services de la MFI et qui ont la force de croire en des jours meilleurs malgré les violences qui leur sont faites, à elles et à leurs enfants.

Je remercie tous nos donateurs. À noter que la MFI a comme principaux bailleurs de fonds : *l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et Santé publique Canada*. Leur générosité nous permet non seulement de maintenir, mais aussi d'améliorer les services à la communauté. S'ajoute à cela, la précieuse collaboration des organismes partenaires. C'est en collaborant et étant unis ensemble que nous pourrons faire des changements sociaux.

Claire Marien,

Présidente de la Maison pour femmes immigrantes



Comme il a été dit lors des États généraux nationaux du communautaire :

« *Il est temps de réaffirmer notre volonté de passer du JE au NOUS !* »

Voici la Déclaration d'engagement que les participant-e-s (et la MFI) ont adoptée en mai 2015.

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT ENVERS L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Considérant l'importance d'assurer des conditions de vie décentes pour toute la population et une reconnaissance de la participation sociale de chacune et chacun.

Considérant :

- Que le milieu communautaire est un secteur d'emplois important au Québec;
- Que le milieu communautaire est composé en vaste majorité de femmes;
- Que les partenariats ne se font pas toujours de manière respectueuse;
- Que les gouvernements ont une responsabilité sociale envers les populations que nous rejoignons, dont il se désengage de plus en plus.

Que de nombreuses menaces s'attaquent :

- Au caractère autonome du milieu communautaire.
- Aux conditions de vie des populations.
- Aux conditions de travail et de financement.

Nous voulons nous unir, nous solidariser et nous mobiliser face aux enjeux sociaux, politiques, économiques et environnementaux.

Nous souhaitons faire mieux connaître et reconnaître l'action communautaire autonome par l'ensemble de la population et par les acteurs socio-économiques et politiques.

Nous priorisons la réappropriation et la transmission des valeurs, de la philosophie, du langage et des pratiques de l'action communautaire autonome dans le but de former un mouvement social cohésif et mobilisé.

Nous voulons que les gouvernements reconnaissent l'expertise issue de l'autonomie des organismes de l'ACA et assurent leur développement par le financement à la mission

Nous voulons des emplois reconnus et des conditions de travail durables, équitables et de qualité dans le milieu communautaire.

Nous souhaitons développer des partenariats transparents, volontaires, libres, respectueux des valeurs et des principes de l'ACA dans un rapport égalitaire, avec un but commun qui vise la transformation sociale.

Présentation et fonctionnement

La MFI accueille les femmes et les enfants immigrants et québécois, victimes de violence conjugale et familiale, venant de tous les coins du monde. Ce qui démontre que la violence faite aux femmes est un fléau dont aucun pays n'a l'exclusivité. La MFI est une ressource spécifique dans la région en intervention féministe interculturelle auprès des femmes immigrantes.

La MFI est avant tout un milieu de vie et de défense des droits. Elle est ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par année. Elle dispose de 7 chambres, pouvant accueillir environ 13 femmes avec enfants. Les services offerts sont confidentiels et gratuits.

Mission

La mission de la MFI est de lutter contre la violence faite aux femmes, de travailler pour un changement social, de faire avancer la cause des femmes, victimes de violence conjugale et cela, en faisant la promotion des valeurs et des principes d'égalité entre les hommes et les femmes.

Orientations

- Promouvoir l'analyse féministe de la violence conjugale
- Promouvoir l'égalité sociale, économique et politique des femmes
- Promouvoir dans le milieu, l'importance de l'intervention interculturelle féministe auprès des femmes immigrantes
- Défendre et revendiquer les droits des femmes et enfants, victimes de violence conjugale
- Faire reconnaître notre expertise en matière de violence conjugale
- Sensibiliser les intervenants (es) du milieu judiciaire, du milieu médical, du milieu social, du milieu scolaire, ainsi que la population en général, à la problématique de la violence conjugale et aux difficultés des femmes et des enfants immigrants, victimes de violence conjugale
- Consolider la collaboration avec les organismes de femmes en général et avec ceux travaillant auprès des femmes immigrantes
- Travailler en partenariat stratégique
- Lutter pour une reconnaissance et un financement adéquat de la part de l'État

Buts et Objectifs

- Venir en aide aux femmes et enfants immigrants et québécois, victimes de violence conjugale, en leur offrant un lieu d'hébergement sécuritaire et confidentiel.
- Travailler à la *dévictimisation* des femmes et des enfants.
- Favoriser l'autonomie des femmes tout en respectant leurs valeurs et leurs particularités culturelles.
- Encourager les femmes à surmonter leurs difficultés en les informant de leurs droits et en mettant en place des conditions concrètes pour exercer ces droits.
- Valoriser les femmes et les soutenir dans leurs démarches.
- Sensibiliser la population à la problématique sociale de la violence conjugale.
- Sensibiliser la population aux difficultés auxquelles sont confrontés les femmes et les enfants immigrants victimes de violence conjugale.

- Faire connaître et reconnaître la *Maison pour femmes immigrantes* pour son apport sur le plan social.
- Préserver la gratuité et l'universalité des services des maisons d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale.

LE PERSONNEL

Équipe de travail

La composition de l'équipe de travail :

- Une (1) coordonnatrice
- Une (1) adjointe-administrative
- Une (1) agente de liaison
- Deux (2) intervenantes-jeunesse
- Une (1) intervenante en suivi post-hébergement et externe
- Quatre (4) intervenantes-femmes
- Deux (2) travailleuses de nuit

Gestion de nos différents projets (voir descriptifs des projets plus loin)

- Responsable de notre banque d'interprètes
- Responsable du projet de création d'une trousse d'outils d'information et d'intervention
- Responsable du projet recherche sur l'employabilité des femmes immigrantes

Les remplaçantes

Nous avons une liste de rappel comptant une dizaine de travailleuses remplaçantes. Ces remplaçantes sont essentielles à notre bon fonctionnement. Elles font partie intégrante de notre équipe élargie et nous aident ainsi, à offrir un meilleur service aux femmes et aux enfants.

Pour assumer ces congés temporaires, nous avons pu compter sur plusieurs de nos remplaçantes qui ont d'ailleurs assumé un très bon travail dans l'accomplissement de leurs tâches. Nous tenons ici à les remercier pour leur précieuse collaboration, leur implication soutenue et leur indéniable sens d'adaptation.

Les bénévoles

Cette année, nous avons eu encore beaucoup d'aide de la part de nos précieuses bénévoles dans différents volets de nos services :

- Réception : téléphone, écoute informelle, présence auprès des femmes, etc. = 346 heures
- Présence et écoute téléphonique par une fidèle bénévole, pratiquement tous les mercredis de 21h à 8h = 516 heures
- Cours de français aux femmes hébergées et correction de documents = 34 heures
- Aide pour l'organisation de nos activités (AGA, soirée-bénéfice, fête de Noël) = 10 heures
- Collecte de nourriture à Moisson-Québec et rangement = 96 heures
- Réunions du Conseil d'administration et des divers comités = 213 heures

Heureusement, nous pouvons compter sur une grande équipe de travailleuses; sans elles, il nous serait impossible d'assumer toutes les tâches qui touchent l'organisation de la maison, les activités et les services. Chaque année, nous faisons des démarches pour recruter des bénévoles. D'ailleurs, un comité est responsable du recrutement et de la gestion des bénévoles. Il est parfois difficile de garder ces bénévoles puisque la plupart sont étudiantes, mais le temps qu'elles peuvent nous consacrer est essentiel pour nous.

Stagiaires 2015-2016

Cette année, nous avons reçu huit (8) stagiaires pour un total de 2 150 heures.

Une (1) étudiante au Baccalauréat en service social
Université du Québec à Chicoutimi

Une (1) étudiante en Techniques de travail social
CEGEP Lévis-Lauzon

Une (1) étudiante en Techniques policières
Campus Notre-Dame-de-Foy

Deux (2) étudiantes en Techniques d'intervention en délinquance
CEGEP Garneau

Trois (3) étudiantes en ergothérapie – jumelage
Université Laval

<p><u>Total des heures de bénévolat</u> : 3 255.25 heures (incluant les stagiaires) En 2015-2016, nous avons eu 19 bénévoles + 8 stagiaires</p>

*Merci à chacune de vous pour votre générosité
et pour votre aide indispensable!*

LES SERVICES OFFERTS AUX FEMMES durant l'hébergement

Intervention individuelle et de groupe

Intervention individuelle

L'intervention individuelle structurée prend une place importante dans nos services. Ce sont des moments privilégiés qui lui permettent de se confier, sans se sentir juger. Ces interventions sont toujours faites dans une approche féministe interculturelle, de manière égalitaire et respectueuse de ses valeurs culturelles.

Les intervenantes rencontrent les femmes en intervention structurée une à deux fois par semaine. Cela, sans compter toutes les nombreuses rencontres quotidiennes d'interventions informelles (interventions de cuisine) qui sont aussi importantes que les structurées.

Rencontres de groupe

Les femmes participent à deux (2) rencontres par semaine. Celles du lundi soir sont intitulées « vie communautaire ». Ces rencontres sont l'occasion de parler de la vie à la MFI en général et de certains conflits, s'il y a lieu. C'est également le moment de partager les tâches ménagères (ménage et repas), de parler d'informations sur les activités dans le milieu qui peuvent les intéresser ou de faire de l'éducation populaire.

Celles du mercredi soir, sont des moments très enrichissants qui permettent aux femmes de partager leur vécu et de s'exprimer. Nous y abordons des thèmes tels la violence conjugale, la réalité des femmes d'ici et d'ailleurs, la socialisation, etc. Le fait d'échanger collectivement leur permet de voir qu'elles ne sont pas seules à vivre cela. C'est également un lieu pour favoriser la conscientisation et la reprise de pouvoir collectif.

Service d'interprète

Durant leur hébergement et également après leur séjour, nous répondons aux besoins des femmes qui ont besoin d'une interprète pour effectuer des démarches techniques auprès de différents organismes ou durant une intervention structurée de groupe ou individuelle.

Faisant partie d'une équipe de travail multilingue, nos intervenantes peuvent offrir ce service dans le contexte de leur travail. Pour toutes les fois où l'équipe de travail n'est pas en mesure d'offrir ce service, nous faisons appel à notre banque interne d'interprètes. Pour toute autre langue, nous référons au service de la Banque d'interprètes du Centre International des Femmes de Québec. Comme vous le verrez dans notre plan d'action, nous mettrons sous peu un nouveau service d'interprètes spécialisées en violence conjugale pour les différents partenaires des réseaux de la santé et judiciaire.

Banque d'interprètes formées en violence conjugale

En 2015-2016, nous avons organisé trois (3) grandes formations et une quinzaine de mini-formations à plus d'une trentaine d'interprètes. Le 15 août 2015, nous avons organisé une formation pour nos interprètes sur le thème : *Violence conjugale en lien avec l'interprétariat*. Il y avait 14 participantes. Au mois de décembre 2015, plus de 15 interprètes ont suivi un atelier sur *l'éthique du travail et le maintien en emploi* présenté par Mme Nathalie Caenave de l'organisme SOIT (service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail).

Notre banque d'interprètes a actuellement 76 interprètes et ce, dans 41 langues. En 2015-2016, nous avons recruté 49 interprètes dans les langues suivantes : *anglais, arabe, bambara, créole, daba, haïtien, espagnol, kaba, kirundi, lingala, mbay, malinké, mgama, perse, portugais, poulard, roumain, royinga, songo, soso, swahili et vietnamien*.

Pour la promotion de notre banque d'interprètes, des rencontres ont été organisées auprès des :

- procureurs de la couronne
- policiers de la ville de Québec
- intervenants de la Clinique SPOT (clinique de santé communautaire et d'enseignement)
- intervenantes de SOS violence conjugale
- intervenantes du Centre de crise de Québec

Nous avons également envoyé un message d'information à toutes les maisons d'hébergement de la province situées à l'extérieur de la région de Québec.

À part les femmes qui ont utilisé les services de la MFI, nos principaux collaborateurs en 2015-2016 ont été :

- la Clinique des réfugiés
- le Palais de justice de Québec
- la Direction de la Protection de la Jeunesse de Québec
- la Direction de la Protection de la Jeunesse de Lévis
- le CLSC des Rivières
- le Regroupement des Groupes de Femmes de la Capitale Nationale (dans le cadre du Colloque international de la marche mondiale des femmes)
- les maisons d'hébergement de la région de Québec : *Maison Marie-Rollet, Maison des femmes, Maison Hélène-Lacroix*
- les maisons d'hébergement de la région de Montréal (*Maison Multi-femmes, Maison la Clé sur la porte, Maison La Dauphinelle*)
- une maison d'hébergement de Sherbrooke (*La Méridienne*)
- École Notre Dame des Neiges
- Hôpital St-Sacrement
- CIUSSS (dans le cadre de l'accueil des familles Syriennes)
- Institut en santé mentale de Québec

Pour 2015-2016, il y a eu un total de 186 demandes dont 5 traductions :

- 15 demandes de femmes qui utilisaient les services de la MFI
- 171 demandes de la part de nos collaborateurs

Accompagnement dans les démarches

Étant donné que la majorité des femmes que nous hébergeons sont immigrantes et qu'une partie de celles-ci ne parle pas ou peu le français, nous devons donc, tout en favorisant leur reprise de pouvoir et leur autonomie, faire beaucoup d'accompagnements dans diverses démarches techniques telles : immigration, palais de justice, avocat, aide sociale, etc. Les femmes que nous aidons connaissent souvent peu leurs droits et le fonctionnement des divers organismes et institutions. Nous devons également les aider à remplir les différents formulaires (aide sociale, immigration, etc.). Ces démarches représentent environ la moitié du temps de chaque intervenante.

Service de prêts et dons

En 2008, nous avons eu, de la *Fondation canadienne des femmes*, une subvention pour nous permettre de faire des prêts aux femmes, selon des critères bien établis. En 2015-2016, nous avons pu consentir des prêts à six (6) femmes pour des raisons variées telles que : démarches d'immigration, frais de déménagement, frais scolaires, etc.

Quant aux femmes sans revenu, telles que les femmes sans statut ou celles dans l'attente d'un revenu (aide sociale, assurance-emploi, etc.) nous leur avons payé certains frais essentiels. Cette année, 20% d'entre elles arrivaient à la MFI sans avoir de revenu.

Moisson-Québec

Nous bénéficions de l'aide de Moisson-Québec depuis le tout début de la MFI. Nous recevons de la nourriture une fois par mois. Nous sommes très reconnaissantes à cet organisme pour les dons reçus. Cette ressource est importante pour nous en tant qu'organisme, mais elle l'est aussi pour toutes les personnes qui en ont besoin. Elle nous a ainsi permis d'aider plus d'une quinzaine de femmes et leurs enfants au cours de l'année.

Comme à chaque année, nous aidons Moisson-Québec à recueillir des dons en argent et en denrées lors de la Grande collecte de Moisson-Québec. Cette année, nous étions 12 personnes de notre organisme et avons fait au total 24 heures de bénévolat. En 2015-2016, grâce à Moisson-Québec, nous avons pu offrir 44 paniers de Noël à 22 femmes avec enfants ou seules.

Un grand merci !

Autres collaborations

Depuis quelques années, les femmes hébergées et ex-hébergées peuvent bénéficier d'un service gratuit de soins dentaires offert par la faculté de médecine dentaire de l'Université Laval.

Activités et sorties

Depuis plusieurs années, nous offrons des activités sociales et culturelles aux femmes hébergées, ex-hébergées ou à celles qui consultent à l'externe ainsi qu'à leurs enfants pour : les informer, les mobiliser et les divertir.

Activités culturelles ou récréatives

Pour l'année 2015-2016, nous avons organisé plusieurs activités culturelles ou récréatives pour les femmes et les enfants hébergés et ex-hébergés.

- ❖ Cabane à Sucre (à la MFI)
- ❖ Promenade sur le Boulevard Champlain
- ❖ Fête de Quartier, activité d'arts plastiques, danse, jeux de société, films
- ❖ Activité de bien-être (manucure, etc.)
- ❖ Discussions sur différents sujets
- ❖ Anniversaires des femmes et des enfants
- ❖ Fête de Noël pour les femmes et les enfants *
- ❖ Halloween, Jour de Pâques, Veille de Noël, Fête des mères
- ❖ Participation à notre soirée bénéfice
- ❖ Participation à notre AGA
- ❖ Participation à la Grande-Collecte de Moisson-Québec
- ❖ Participation à différentes manifestations et Marche Mondiale des Femmes
- ❖ Activités physiques (mères et enfants)
- ❖ Focus-Groupe (Défense des droits)
- ❖ Focus-Groupe (Projet d'employabilité des femmes immigrantes)

* Comme à toutes les années, nous organisons une fête de Noël pour les femmes et les enfants que nous avons hébergés dans l'année. Un buffet leur est offert avec de la danse et de l'animation pour les enfants, sans oublier la présence du vrai Père Noël!

***NOTE : Pour la plupart de ces activités le transport et le gardiennage sont organisés ou défrayés par la MFI.

STATISTIQUES D'HÉBERGEMENT

Demandes d'hébergement

Demandes d'hébergement	Nombre
Demandes d'hébergement	
<i>Femmes</i>	191
<i>Enfants</i>	136
Total	327
Refusées	
par manque de place	
<i>Femmes</i>	113
<i>Enfants</i>	77
pour une problématique autre	
<i>Femmes</i>	26
<i>Enfants</i>	6
pour la sécurité de la femme	
<i>Femmes</i>	2
<i>Enfants</i>	2
Total	226
Acceptées	
<i>Femmes</i>	50
<i>Enfants</i>	51
Total	101
Annulées	
<i>Femmes</i>	7
<i>Enfants</i>	5

Moyenne de séjour

Notre moyenne de séjour était de 39 jours. C'est 7 jours de plus que l'an dernier.

Moyenne de séjour	Nombre	Pourcentage
Moins 30 jours	32	56,1%
31-60 jours	13	22,8%
61-90 jours	5	8,8%
91-120 jours	4	7,0%
121 jours et plus	3	5,3%
Total	57	100%

Donc, en 2015-2016 nous avons hébergé, 50 femmes et 51 enfants pour un total de 101 personnes (*incluant ceux qui étaient hébergés au 1^{er} avril 2015*).

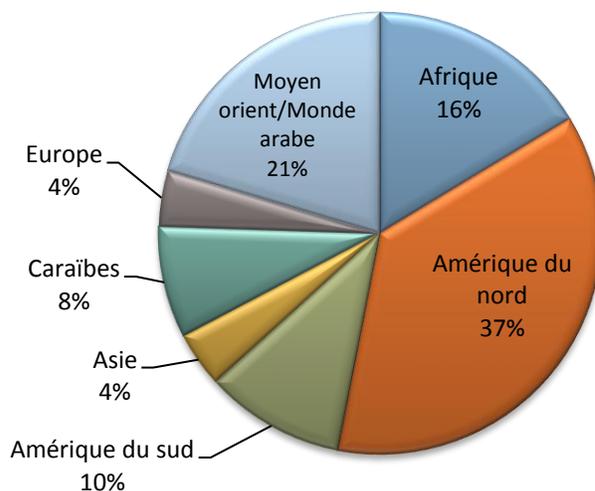
Nous sommes subventionnées pour 13 places (femmes et enfants) avec une disponibilité réelle de 18 lits. Nous avons sept (7) chambres et nous ne jumelons jamais deux familles dans une même chambre.

Taux d'occupation annuel total

En 2015-2016, notre taux d'occupation annuel a été de 112%.

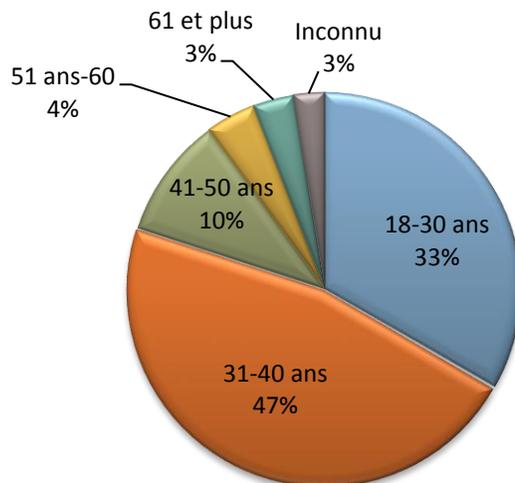
PORTRAIT DE CES FEMMES

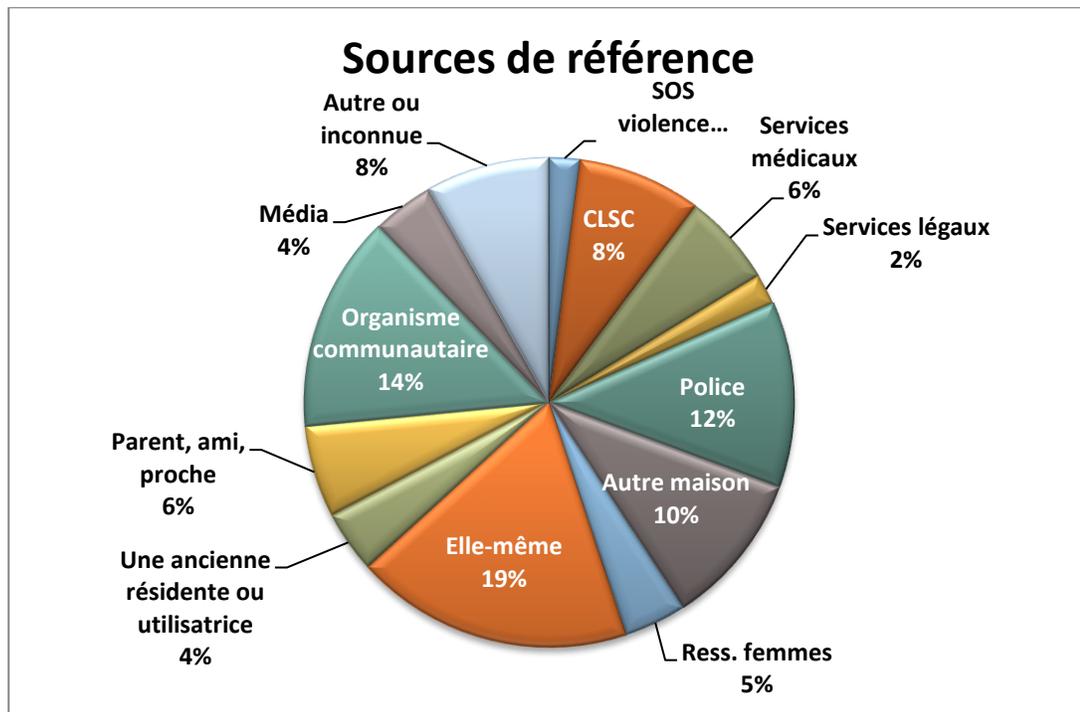
Lieu de naissance - femmes hébergées



*****Nous avons donc eu 63% de femmes nées ailleurs*****
(C'est environ le même ratio que l'an dernier)

Groupes d'âge des femmes





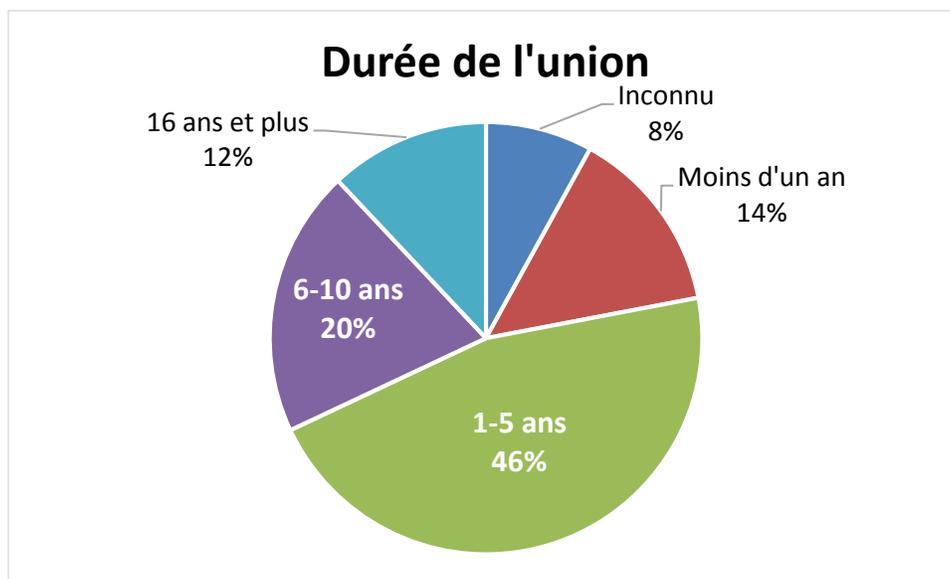
De plus...

Relation avec l'agresseur :

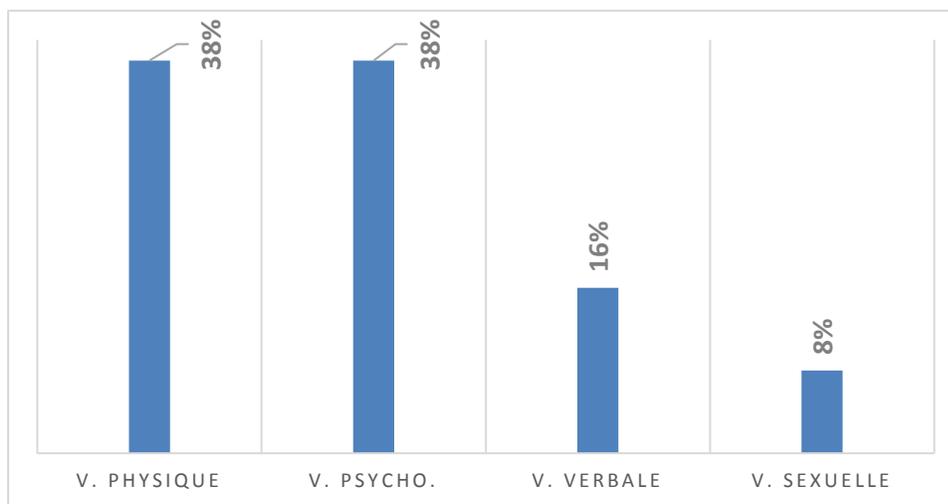
54% étaient mariées

27% étaient en union de fait.

8% fréquentation.



Principale raison de la demande d'hébergement



*** Il est à noter que le motif de la demande est la raison principale de demande d'hébergement.
Toutes les femmes victimes de violence subissent plusieurs formes de violence.

De plus...

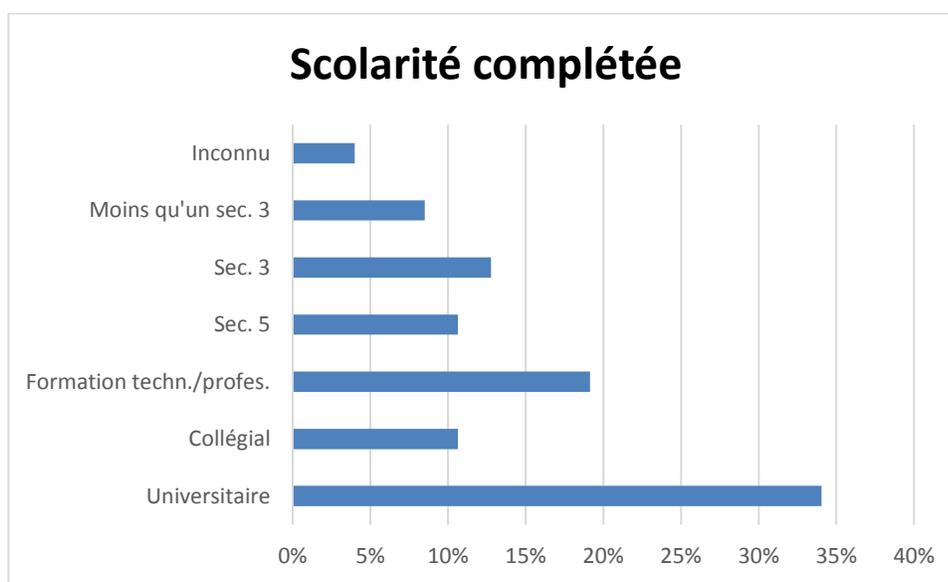
Occupation à l'arrivée :

36% de ces femmes étaient des femmes à la maison, soit 11% de moins que l'an dernier

36% travaillaient, soit 11% de plus que l'an dernier.

8% étaient en recherche d'emploi

7% fréquentaient un établissement scolaire



De plus...

La moitié était hébergée pour la première fois dans une maison d'hébergement
15% des femmes sont retournées avec le conjoint
Dans **31** des cas, les policiers sont intervenus au domicile
Seulement 18 de ces femmes ont porté plainte (avant d'arriver en hébergement ou pendant),

LES SERVICES OFFERTS Aux mères et aux enfants

Depuis 1992, la MFI est subventionnée par *Santé publique Canada* pour un projet nommé PACE (Programme d'Action Communautaire pour Enfants). Cette subvention nous permet d'avoir deux intervenantes jeunesse pour offrir plus de services auprès des mères et des enfants.

En 2015-2016 :

Nombre d'enfants hébergés selon les catégories d'âge

	Nombre d'enfants
Enfants 0 – 6 ans	20
Enfants 7 et plus	17
Enfants qui ont été hébergés occasionnellement avec la mère	14
TOTAL	51

En 2015-2016, 22 mères ont participé au programme PACE. Sur les 50 femmes hébergées, plusieurs n'avaient pas d'enfants ou ces derniers n'étaient pas hébergés avec elles.

PORTRAIT des mères et des enfants que nous avons eus en hébergement cette année :

- 90% étaient des mères à faible revenu. (soit 15% de plus que l'an dernier)
- 64% étaient des familles d'immigrants et de réfugiés (établies au Canada depuis moins de 5 ans).
- 3% des familles avaient un ou des enfants éprouvant un retard de développement ou des problèmes sociaux, émotifs et comportementaux. (soit 18% de moins que l'an dernier)

Le PACE comprend plusieurs VOLETS :

1. VOLET : MA MÈRE ET MOI

1.1 **Rencontres avec la mère seule et l'intervenante jeunesse**

- 1.2 Rencontres de groupe mensuelles réunissant les mères**
- 1.3 Rencontres familiales (mère avec ses enfants), selon leurs besoins**

1.1 Rencontre individuelle avec la mère

Habituellement, les mères sont rencontrées pour une première intervention afin de connaître ses besoins en tant que mère, connaître la perception qu'elle a de son (ses) enfant(s) qui a (ont) été exposé(s) à la violence conjugale, de constater de quelle manière la violence conjugale a pu les affecter et leur suggérer des pistes pour construire avec elle un plan d'intervention/action. Les mères bénéficient d'une rencontre par semaine, d'une durée approximative d'une heure. Toutefois, ces données varient selon les besoins et la disponibilité de la mère.

Une intervenante jeunesse (attitrée au dossier) assure le suivi individuel de chaque mère et son (ses) enfant (s).

1.2 Rencontre de groupe : mères, mères / enfants

Les mères hébergées et ex-hébergées partagent leur vécu en tant que mères. Des sujets précis sont abordés à chaque rencontre : les formes de violence, les émotions, la gestion de la colère, le rapport de pouvoir et l'intimidation, la santé et le bien-être de l'enfant, etc.

La fréquence de ces rencontres varie selon le nombre de mères hébergées en même temps ou de leur disponibilité.

1.3 Rencontre individuelle mère / enfant(s)

Les rencontres mère/enfant(s) ne se font pas sur une base régulière, mais vraiment en fonction du cheminement de la mère et de l'enfant. Pour cette raison, la durée de la rencontre n'est pas prédéfinie.

2. VOLET : C'EST À MON TOUR

2.1 Rencontres individuelles auprès des enfants

2.2 Rencontres de groupe auprès des enfants

Au cours des interventions individuelles et de groupe, divers sujets sont abordés tels que : les formes de violence, les émotions, la gestion de la colère, le rapport de pouvoir et l'intimidation.

Différents outils d'intervention, créés par le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, sont aussi utilisés, pour la plupart, sous la forme de jeux.

2.1 Rencontres individuelles auprès des enfants

La fréquence et la durée des interventions individuelles changent d'un enfant à l'autre, selon ses besoins. L'intervenante jeunesse doit respecter le cheminement et le rythme de l'enfant, favorisant le lien de



confiance avec ce dernier. Une intervenante jeunesse (attitrée au dossier) assure le suivi individuel de chaque enfant.

2.2 Rencontres de groupe auprès des enfants

Les interventions de groupe auprès des enfants ont lieu deux (2) fois par semaine, en présence des mères, d'une durée moyenne d'une heure et demie. Dépendamment du taux d'hébergement et de l'âge des enfants hébergés, la durée et la fréquence peuvent varier. Il y a une intervenante jeunesse par groupe de quatre participants. Une coanimatrice est présente pour les rencontres de cinq participants et plus.

Les enfants de 0-5 ans participent à des activités adaptées à leur âge où des gardiennes sont demandées.

3. VOLET : JEUX, ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES

Dans l'ensemble de ce volet, les sorties gratuites et de plein air sont privilégiées, les activités sportives sont prioritaires.

- **Activités et jeux intérieurs** : telles des sessions d'exercices, de dessins, de bricolage, de marionnettes, de théâtre, de jeux de société, d'anniversaires d'enfants, etc.
- **Activités, jeux supervisés**
- **Activités et jeux extérieurs** : telles des activités sportives, balançoires, trapèzes, glissades, jeux de sable, jeux d'eau, jeux de neige, basket-ball, etc.
- **Sorties accompagnées** : telles des sorties au musée, au théâtre, à la base de plein air, à la bibliothèque, à la piscine, au cinéma, à la cueillette de fraises ou de pommes, etc.
- **Sessions d'éducation physique**

Grâce à l'implication financière de la Fondation des Canadiens pour l'enfance, que nous avons eue en 2012-2013, nous avons été en mesure de continuer d'offrir des sessions d'exercices aux enfants et à leurs mères dans les installations de la MFI, par une monitrice qualifiée privée.

En 2015-2016 un total de 36 sessions mères/enfants ont eu lieu. Les impacts positifs des activités sportives et de loisir sur la santé des enfants ne sont plus à démontrer. Ce genre d'activités aide au développement optimal de l'enfant. Par ces activités, nous tentons de faire une différence dans la vie des enfants que nous hébergeons à la MFI. C'est par le jeu que l'enfant redevient un enfant. Par le sport, l'enfant canalise mieux son énergie, lui permet ainsi de mieux évacuer son stress et d'oublier temporairement ses souffrances.

L'ensemble de ces activités ont un impact thérapeutique. Les mères autant que les enfants ont aimé participer à ces sessions. Ils ont même demandé d'en faire plus fréquemment. Nous sommes également satisfaites de la bonne implication des mères avec enfants ainsi que de celle des femmes sans enfant que nous avons eues en hébergement cette année.

Activités	Nombre
Activités intérieures	30
Sorties mères / enfants	12

Demandes de services jeunesse à l'externe ou en post-hébergement

En 2014-2015, nous avons eu, 32 demandes de services jeunesse soit par téléphone ou en personne.

Demandeur du service jeunesse	
Mère victime	47%
Ancienne résidente ou utilisatrice	33%
Professionnel (le) au dossier	10%

47% des demandes étaient pour de l'intervention / consultation téléphonique.

13% étaient pour du soutien dans leurs démarches (garde d'enfants, etc.).

13% étaient pour de l'information sur nos services jeunesse.

Nouveau projet « Mothers in mind »

Le Child Development Institute (CDI Toronto), avec l'accréditation de l'agence de Santé mentale pour les enfants d'Ontario et ce, dans le cadre du projet « Safe and understood : helping children who experience domestic violence », est en train d'implanter et d'évaluer un programme d'intervention précoce en violence conjugale et d'apprentissage pour les enfants en bas âge, afin de contrer les conséquences de la violence conjugale.

Le programme « Mothers In Mind » (rencontres de groupes mères-enfants) et également, le programme « Caring Dads » (destiné aux pères) sont en train d'être implantés dans les différentes provinces canadiennes. La MFI a été approchée et c'est en septembre 2015 que nous avons débuté l'implantation et l'évaluation du programme « Mothers In Mind (MIM) » au sein de notre organisme.

Ce programme mère-enfants, créé spécifiquement pour répondre aux besoins des mères et enfants (0 à 4 ans) victimes de violence conjugale, de violence envers les enfants et de négligence. Le programme a été conçu pour les mères qui vivent des difficultés dans leur rôle de mère. Ce programme d'une durée de 10 sessions, aide les mères dans l'apprentissage de la gestion de stress et autres émotions, l'estime de soi dans leur rôle de mère et mieux répondre aux besoins socio-affectifs de leurs enfants.

Pourquoi s'impliquer dans l'implantation de ce programme :

- Les objectifs du programme rejoignent les objectifs d'intervention jeunesse de notre organisme;
- Le programme peut combler des besoins en intervention des femmes et enfants qui reçoivent les services de notre organisme;
- Nous avons un intérêt de partager notre expertise auprès de femmes et d'enfants immigrants victimes de violence conjugale;

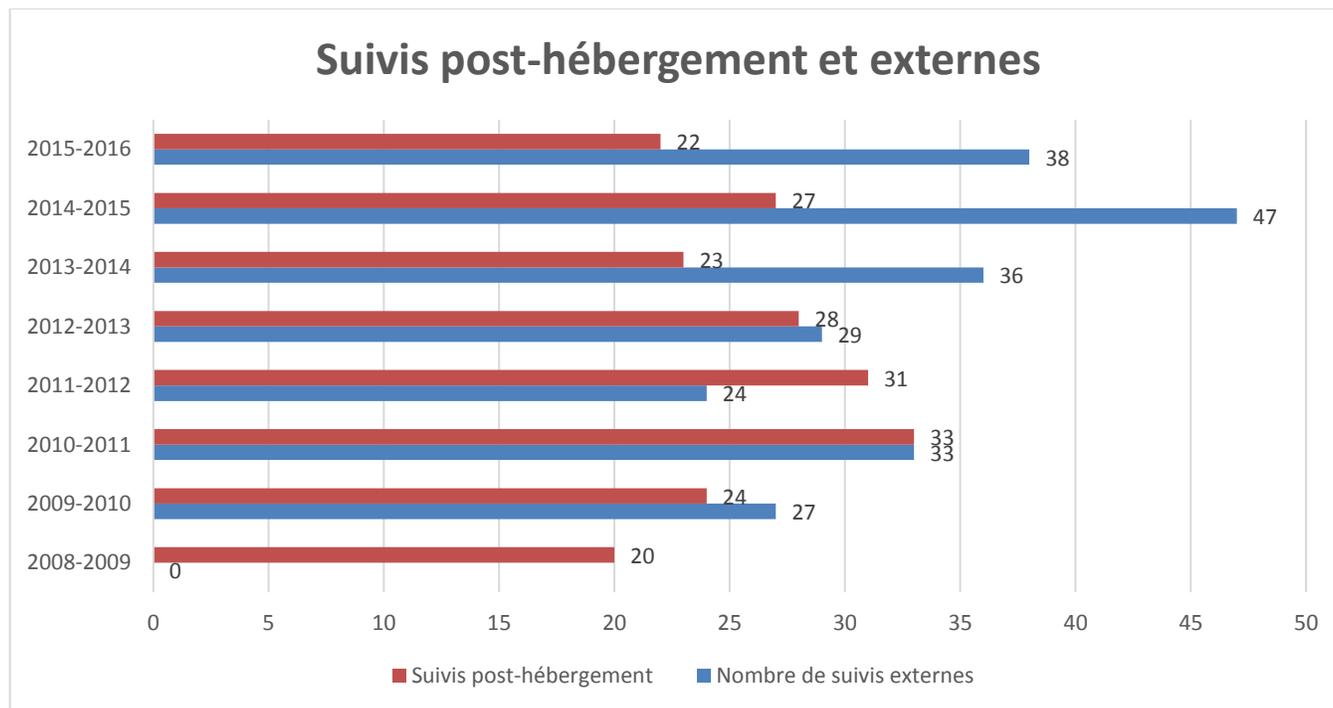
- Nous avons un intérêt à participer dans des projets novateurs qui peuvent avoir un impact positif sur la santé des femmes et enfants en situation de vulnérabilité.

Pour l'année 2015-2016, une équipe de quatre (4) intervenantes ont participé à la formation du programme MIM. Notre premier groupe débutera à l'automne 2016. Dans la première année d'implantation, nous aurons un (1) seul groupe de mères avec leurs enfants. La deuxième année nous comptons avoir deux (2) groupes de participants au programme.

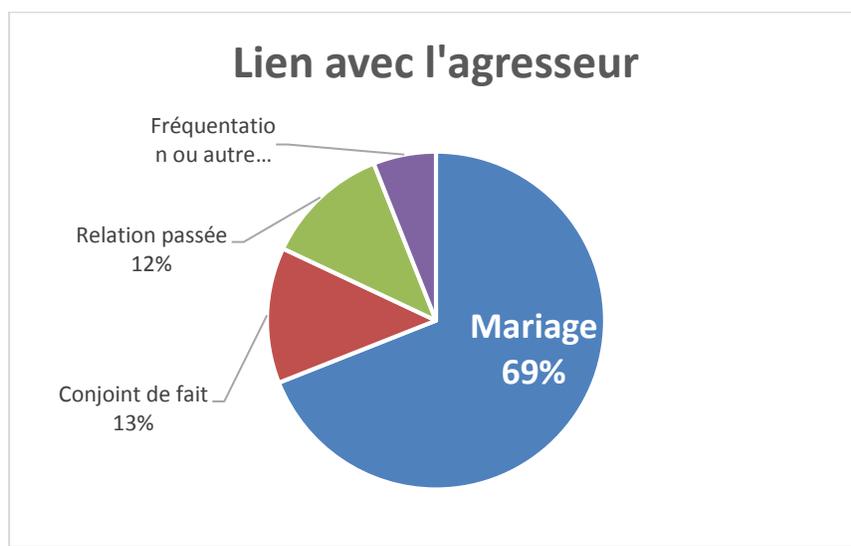
LES SERVICES OFFERTS Aux femmes à l'externe et en suivi post-hébergement (SPH)

En 2015-2016, nous avons eu un total de **61 dossiers** actifs : 22 suivis post-hébergement et 38 à l'externe.

Courbe des suivis depuis le début de notre service post-hébergement / externe en 2008



Portrait de ces femmes

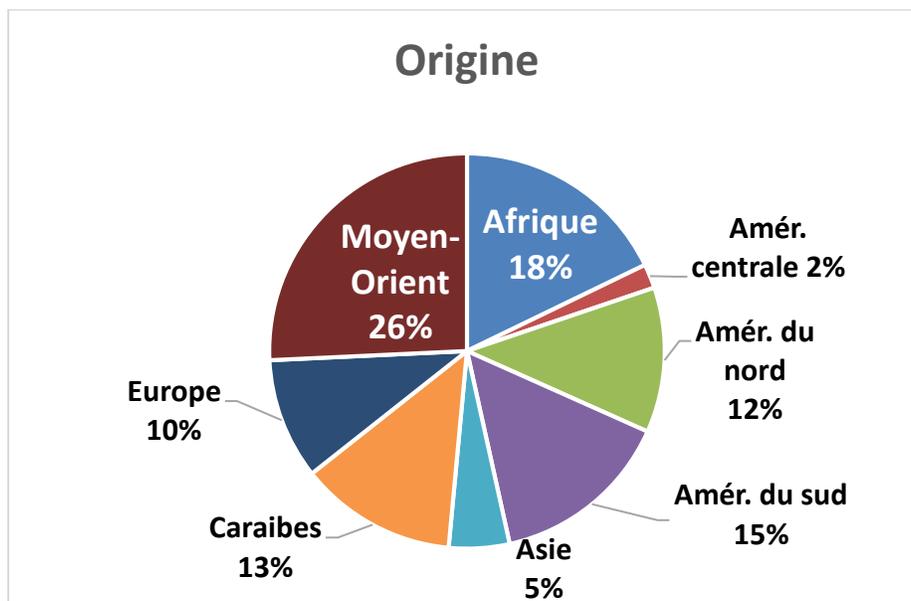


De plus...

63% de ces femmes ne cohabitaient pas avec leur agresseur au début de leur suivi

36% de ces femmes avaient un statut comme résidente permanente

20% avaient un statut comme parrainées résidentes



Demandes de services sans hébergement à l'externe et post-hébergement

En 2015-2016, il y en a eu un total de 1469, dont 13 refus.

Raisons des refus	
Pas de rendez-vous disponible	10
Problématique autre	3

Services rendus par TÉLÉPHONE = 1220 demandes

Nombre de services rendus	
Intervention/consultation téléphonique	52%
Référence/information	22%
Soutien dans les démarches	4%
Information sur la problématique	4%
Information sur l'organisme	4%
Relance	9%
Autre	5%

Services rendus aux PERSONNES = 236 demandes

Nombre de services rendus	
Consultation face à face	55%
Information/référence	12%
Soutien dans les démarches	8%
Accompagnement	6%
Autres	19%

Consultations face à face

Dans le cadre d'une démarche favorisant le pouvoir d'agir, la femme peut participer à un suivi hebdomadaire avec l'intervenante. Ces rencontres peuvent avoir lieu à la MFI ou à l'extérieur.

Soutien dans les démarches et accompagnement

L'intervenante rencontre la femme dans le but de travailler avec elle sur les démarches techniques de son dossier. L'intervenante peut accompagner la femme lors de ses démarches techniques. Celles-ci englobent diverses actions touchant les organismes et les domaines suivants : Aide-sociale, Coopératives d'habitation, HLM, Immigration, Justice, OMHQ, relocalisation, Revenu Québec et Canada, santé, scolaire, emploi, centre de femmes, magasins de vêtements usagés, banque alimentaire, etc.

Visites pour briser l'isolement

Dans la dynamique de violence conjugale en général, les femmes sont très isolées, plus particulièrement les femmes immigrantes nouvellement arrivées. Lorsqu'elles vivent en maison d'hébergement, elles y

trouvent une famille et des amies parmi les autres hébergées. Lorsqu'elles quittent l'hébergement, elles ont souvent ce besoin de revenir faire un tour pour jaser ou simplement pour briser l'isolement.

Programme de PRÉVENTION, de SENSIBILISATION et de DÉPISTAGE de la violence conjugale

Instauré depuis 1999, notre programme de prévention, sensibilisation et dépistage de la violence conjugale est actif dans le milieu. Notre grande expérience de travail auprès des femmes immigrantes, victimes de violence conjugale, a grandement contribué à enrichir nos activités de sensibilisation.

Les activités de sensibilisation prennent une place importante dans notre engagement dans la lutte contre la violence conjugale. Pour l'année 2015-2016, nous avons continué, par différents moyens, d'atteindre nos objectifs de départ dont le principal : sensibiliser la population en général, et les nouveaux arrivants en particulier, sur la problématique de violence conjugale et ses répercussions sur les femmes et les enfants victimes de cette forme de violence. Également, nos actions de sensibilisation visent à susciter une prise de conscience collective pour réduire la tolérance sociale à cette forme de violence. Nous avons poursuivi l'objectif du volet de formation de notre programme et qui vise à outiller davantage les intervenants (es) du milieu dans leurs interventions auprès des femmes immigrantes victimes de violence conjugale.

En 2015-2016, nous avons réussi à rejoindre **plus de 592 personnes** par l'entremise de nos activités de sensibilisation et de formation.

Activités de prévention et de sensibilisation	Nombre de services rendus
Rencontres de formation	15
Rencontre d'information globale <small>(sur la problématique, sur l'organisme, sur la prévention)</small>	17
Total des demandes :	32
Nbr de personnes rejointes :	592

Activités médiatiques et promotionnelles	Nombre
Nombre de personnes rejointes	20
Nombre de dépliants distribués	722

Nos activités de sensibilisation s'adressaient principalement aux nouveaux arrivants dans les écoles de francisation du CEGEP Ste-Foy et de l'Université Laval, ainsi qu'aux organismes communautaires offrant des services aux immigrants. Nous tenons à les remercier pour leur collaboration. Cette collaboration nous a permis de sensibiliser des centaines de personnes immigrantes, ayant différents niveaux de connaissances de la langue française, à la problématique de la violence conjugale et ses conséquences sur les femmes et les enfants ainsi que sur les ressources existantes et notamment sur la MFI qui offre des services adaptés aux besoins des nouvelles arrivantes victimes de violence conjugale.

D'autres activités de sensibilisation :

- Séance de formation sur l'approche interculturelle en intervention auprès des femmes victimes de violence conjugale :
 - aux étudiants (es) de l'école de Service sociale de l'Université Laval
 - aux étudiants (es) de l'Université du Québec à Rimouski
 - aux intervenantes de la Maison Hélène Lacroix

- Séance de formation sur la problématique de la violence conjugale et le dépistage de cette violence :
 - aux intervenants et intervenantes du Centre de famille Valcartier

- Séance de sensibilisation pour démystifier la question de l'immigration et pour faire des échanges sur la problématique de violence conjugale chez les femmes immigrantes :
 - au Centre femmes d'aujourd'hui
 - à l'organisme Rose du Nord
 - le groupe Amitié-rencontre (Loisirs de Lebourgneuf)

- Dans le cadre des activités de promotion de notre Banque d'interprètes, nous avons offert des séances de formation sur l'approche interculturelle en intervention auprès des femmes immigrantes victimes de violence conjugale :
 - aux procureurs et aux policiers de la Ville de Québec
 - aux intervenantes de Clinique de santé des réfugiés de Ste-Foy-Sillery

- Distribution et envoi de plus de 700 dépliants de la MFI aux :
 - centres d'éducation des adultes
 - organismes du Réseau de la santé et des services sociaux
 - centres de femmes
 - centres hospitaliers
 - écoles de francisation (CEGEP Ste-Foy, Louis-Jolliet, etc. et Université Laval)
 - différents organismes communautaires

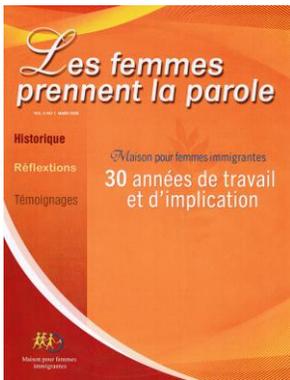
- Tenue de kiosques de sensibilisation au :
 - Centre d'éducation aux adultes Louis-Jolliet
 - Collège Mérici
 - Université Laval

- En collaboration avec les maisons de l'Alliance des maisons d'hébergement de la région de Québec, diffusion dans les stations radio et les médias sociaux de capsules radio portant sur la

violence conjugale et ce, dans le cadre des douze jours d'actions contre la violence faite aux femmes.

- Hommage aux victimes de la tragédie de la Polytechnique, affiché sur notre site Web.
- Collaboration à plusieurs projets étudiants de différents milieux universitaires.

Notre revue *Les femmes prennent la parole*



Réalisation et distribution du 10^e numéro de notre revue *Les femmes prennent la parole*, une édition spéciale, à l'occasion du 30^e anniversaire de la Maison pour femmes immigrantes.

Une partie de cette revue a été consacrée à faire connaître davantage la MFI à travers son historique et ses actions. Nous y avons également partagé nos réflexions et nos expériences sur certains enjeux sociaux et politiques qui touchent les femmes victimes de violence conjugale. Finalement, une grande partie de la revue s'est constituée d'histoires de résilience et de courage de femmes victimes de violence, qui malgré de grands défis parviennent à construire une nouvelle vie pour elles-mêmes et leurs enfants.

Le projet de l'employabilité des femmes immigrantes Recherche-action

Dans le but de contribuer à l'amélioration de l'autonomie financière des femmes immigrantes, la MFI a réalisé cette année une recherche-action sur l'employabilité des femmes immigrantes. Ce projet découle d'une constatation, dans notre pratique professionnelle auprès des femmes immigrantes, que malgré le fait que celles-ci vivaient des difficultés multiples sur le plan personnel (violence conjugale, isolement social, manque d'autonomie financière, etc.), elles désiraient tout de même accéder au marché du travail.

L'objectif principal de ce projet était d'explorer les embûches que les femmes immigrantes rencontrent sur le marché du travail. Nous avons réalisé ce projet de recherche-action, fait de manière qualitative, auprès de travailleuses immigrantes et d'employeurs de la région. Notre projet a suscité beaucoup d'intérêt de leur part. Nous avons réuni dix-huit travailleuses immigrantes en quatre groupes focalisés pour qu'elles nous parlent de leurs expériences sur le marché du travail. Les objectifs spécifiques du projet étaient :

- de donner aux femmes un moyen qui leur permettent de parler « par et pour elles-mêmes » ;
- de connaître la perception que les employeurs ont des travailleuses immigrantes ;
- de connaître les attentes des employeurs ;
- d'attirer l'attention des instances concernées.

Le projet est réalisé grâce à une subvention de la Conférence Régionale de Élus, dans le cadre de l'Entente spécifique sur la condition féminine dans la région de la Capitale-Nationale 2013-2017. Ce document de recherche a été envoyé aux différents organismes concernés, ainsi qu'aux grands employeurs de la région.

Le projet de réalisation d'une Trousse d'outils d'information et d'intervention

Le projet de Trousse d'outils d'information et d'intervention a été réalisé grâce au soutien financier du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Ce projet a pour but de fournir les informations utiles aux femmes immigrantes victimes de violence conjugale sur :

- le système d'immigration, les démarches liées aux différents statuts d'immigration, ainsi que sur les autres services disponibles et ce, selon leur statut d'immigration ;
- les procédures judiciaires (civiles et criminelles) en lien avec la violence conjugale.
- des informations sur la Loi de la protection de la jeunesse ainsi que sur leurs droits en tant que mères.

Cet outil sera mis à la disposition des intervenantes du milieu, à leur demande.

Formation des bénévoles

Nous ne pourrions rendre autant de services sans la précieuse aide de nos bénévoles. Aussi, offrons-nous à chaque année des formations d'une journée aux futures bénévoles sur : la violence conjugale et ses conséquences sur les femmes et les enfants, sur la double problématique de la violence conjugale chez les femmes immigrantes et sur notre mode de fonctionnement. En 2015-2016, nous avons offert : trois (3) formations à l'intention de 19 personnes.

FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est rencontré à huit (8) reprises entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016. Cette année, dans le cadre de notre restructuration débutée suite à un diagnostic organisationnel, les membres du conseil d'administration ont participé surtout dans la gestion des ressources humaines, comité encadrement de la restructuration, rencontres de réflexion, etc.

Composition du conseil d'administration

- ♀ Claire Marien, présidente
Employée d'une entreprise privée
- ♀ Nabila Mechti, vice-présidente et représentante des hébergées/ex-hébergées
Employée d'une entreprise privée
- ♀ Xenia Gavaniuc, trésorière
Employée d'un organisme public
- ♀ Amandine Sierra, secrétaire
Employée d'un organisme communautaire

♀ Murielle Jean-Baptiste, administratrice et représentante des bénévoles
Employée d'un organisme communautaire

♀ Anja Djurica, administratrice
Employée d'un organisme public

♀ Samia Belkhir, représentante des employées
Employée de la MFI

♀ Lisette van Lier, coordonnatrice sans droit de vote
Employée de la MFI

Assemblée générale annuelle

Nous avons tenu notre dernière Assemblée générale annuelle, le 25 juin 2015. Nous avons à ce moment, 23 membres présents.

Disponibilité pour la communauté lorsque celle-ci est touchée par des événements particuliers, lorsque la mission ou les activités de l'organisme s'y prêtent (ex : inondation, tempête de verglas, désastre naturel, etc.)

Afin de préserver la confidentialité de l'adresse ainsi que l'identité des femmes et enfants hébergés, nous hésitons à accueillir des personnes sinistrées. Pour l'instant, nous n'avons pas décidé d'une éventuelle entente avec un autre organisme, en cas de sinistre. Par contre, nous allons y réfléchir et en vérifier les possibilités.

30 ans, ça se fête !

LA MAISON POUR FEMMES IMMIGRANTES
30 ans ça se fête!

Souper-Spectacle

AVEC

Valérie Daure
Demi-finaliste de LA VOIX 2014

Schehrazade Andaloucia
Va vous faire voyager à travers le chant et la musique arabo-andalouse

SAMEDI 02 AVRIL 2016
17H45

Séminaire de Québec
(Salle des promotions)
20, rue Port-Dauphin Québec (Qc) G1R 5K5

Prix du billet: 60,00\$
Pour réserver votre billet, composez le : 418 652-9761
Par courriel: samia.mfi@hotmail.com
Envoyez votre chèque au Québec (Qc) G1V 4C3

Réservez maintenant vos places!

Hydro Québec, Desjardins, Michel Yéou

Cette année, nous avons combiné notre traditionnel souper-bénéfice avec la célébration du 30^e anniversaire de la MFI (le 17 mars 2016). Cet événement a eu lieu le 2 avril 2016.

Lors de cette soirée, nous avons : souligné la contribution de la MFI au changement social dans la lutte contre la violence faite aux femmes et enfants, mis en valeur le courage et la force de ces nombreuses femmes qui ont bénéficié de nos services au cours des 30 dernières années et souligné le travail de nos employées et nombreuses bénévoles qui ont eu à cœur la situation de ces femmes, ainsi que le partenariat de tous nos précieux collaborateurs.

Sous forme de souper-spectacle, nous avons comme artiste-invités : Valérie Daure, auteure-compositrice-interprète et demi-finaliste de La Voix, ainsi que Schehrazade Andaloucia, une chanteuse-interprète de la musique classique algérienne.

Merci pour la générosité de tous nos invités, nos bénévoles et nos commanditaires.

TABLES DE CONCERTATION, COMITÉS ET REGROUPEMENT

Activités de concertation	Nombre
Table régionale des maisons	6
Table de concertation en violence conjugale (inclus rencontres régulières et comité)	10
Table de concertation en condition féminine	1
Regroupement des organismes communautaires	10
Table de concertation jeunesse	1
Regroupement provincial des maisons	9
Organisation d'activités ou d'événements conjoints	12
Autre	15
Total	64

L'Alliance des maisons d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté de la région 03

L'Alliance des maisons d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté de la région 03 a pour mission de regrouper et de favoriser la collaboration, la formation, la concertation et la solidarité entre les maisons membres de l'Alliance.

La MFI est membre de cette alliance qui regroupe les huit (8) maisons d'hébergement de la région 03. En 2015-2016, le conseil d'administration de l'Alliance s'est rassemblé à six (6) reprises, en plus de l'AGA.

Cette année, le conseil d'administration de l'Alliance, qui rassemble les coordonnatrices/directrices des maisons membres, a :

- Continué d'appuyer le conseil d'administration de la Corporation l'Inter-elles.
- Organisé une journée de réflexion sur l'éthique et la confidentialité entre les maisons d'hébergement membres de l'Alliance.
- Rencontré la responsable du projet d'implantation du modèle d'actions intersectorielles Carrefour sécurité violence conjugale dans la région de Québec.
- Préparé un communiqué de presse et délégué des responsables pour permettre à l'Alliance de réagir à l'actualité en lien avec la violence conjugale.
- Délégué des intervenantes de leurs maisons à l'organisation d'une journée de bien-être et de relaxation pour les femmes utilisant ou ayant utilisé nos services. Cette journée pourra avoir lieu grâce à la participation de bénévoles dont des coiffeuses, une maquilleuse, une photographe-maquilleuse et des massothérapeutes.
- Participé aux rencontres du Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale (RGF) et ce, comme membre allié.

- Participé aux rencontres de la Table Carrefour violence conjugale Québec-Métro et ce, comme membre non-votant.
- Alimenté la page facebook de l'Alliances des maisons d'hébergement de la Capitale-Nationale

L'Alliance étant un moyen de mieux collaborer entre les maisons d'hébergement, divers comités ont été mis en place. Les déléguées de notre maison ont siégé sur ces comités :

Le comité formation-sensibilisation

Ce comité est composé de représentantes de cinq maisons d'hébergement dont la MFI. Les membres du comité se sont rencontrés à six (6) reprises.

Les activités réalisées pour l'année 2015-2016 :

- Après avoir effectué un sondage auprès des intervenantes, le comité a planifié et organisé une journée de formation pour les intervenantes des maisons d'hébergement membres de l'Alliance, sur « *Femmes, toxicomanie et violence* ». Cette formation a été offerte par l'organisme Cumulus.
- Dans le cadre des douze jours d'actions contre la violence faite aux femmes (du 25 novembre au 6 décembre), le comité a réalisé un projet de diffusion de capsules radio sur la violence conjugale, dans différentes stations radio et transmis également via médias sociaux.
- Dans le cadre des activités de la *Journée internationale des femmes*, le comité a planifié et organisé une demi-journée de conférence et d'échange sur le féminisme et les enjeux actuels. Cette activité a été ouverte aux partenaires des maisons, ainsi qu'à d'autres groupes de femmes de la région.

Le Comité Inter-Elles

La Corporation Inter-Elles compte neuf (9) logements. Tous ces logements peuvent être subventionnés par l'Office Municipal d'Habitation de Québec (OMHQ). Pour y être admises, les femmes doivent nécessairement avoir fait un séjour dans l'une des maisons d'hébergement membre de l'Inter-Elles. Ces femmes, étant référées et suivies par une intervenante de ces maisons. Chaque locataire signe un bail renouvelable mensuellement et ce, jusqu'à concurrence de 24 mois. La MFI siège sur le comité responsable de la vie communautaire.

Les maisons d'hébergement peuvent envoyer une demande pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale, afin qu'elles puissent avoir un logement dans leur maison de 2^e étape. L'Inter-Elles priorise les demandes des maisons d'hébergement avec qui elle signe tous les ans, un protocole d'entente. Le choix se fait selon les critères d'admission que le conseil d'administration de l'Inter-Elles détermine et aussi avec l'acceptation de la Société d'habitation de Québec.

La MFI est membre du comité Inter-Elles qui a, entre autres, comme objectifs de :

- travailler à développer un sentiment d'appartenance entre les femmes

- favoriser les liens entre les femmes et leur milieu. Par exemple : ateliers de recherche de logements, visite d'organismes, préparer une fête de Noël...)

Le comité des intervenantes-jeunesse

Cette année encore, le Comité-jeunesse de l'Alliance se rencontre en partenariat avec le Centre jeunesse afin d'améliorer notre collaboration dans la région 03. En 2013-2014, le comité avait débuté la planification d'une journée d'étude entre les maisons d'hébergement et la DPJ de la région 03. Cette journée avait pour but de mieux se connaître et de trouver des moyens pour faciliter notre travail lorsque nous avons des dossiers communs. La journée a eu lieu en mai 2014 et elle fut un réel succès et appréciée par tous les participants. Cette année, le Comité s'est réuni à quelques reprises afin de poursuivre la recherche de solutions afin d'améliorer la collaboration et la sensibilisation des employées de nos deux instances.

La Table de concertation en condition féminine de la Conférence Régionale des Élus (CRÉ)

Créée en 2006, la Table de concertation en condition féminine a pour mandat de :

- Conseiller la CRÉ sur les dossiers touchant la condition des femmes ;
- Favoriser la concertation des partenaires pour la mise en œuvre d'actions visant l'amélioration des conditions de vie des femmes;
- Travailler à la mise en œuvre de l'entente spécifique en condition féminine de la région qui vise l'amélioration des conditions de vie des femmes, ainsi que l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les objectifs de l'entente spécifique sont : Améliorer l'autonomie économique des femmes, favoriser l'exercice de la citoyenneté, promouvoir l'éducation à l'égalité, améliorer la qualité de vie des femmes et s'inspirer des expertises et expériences locales et extérieures.

La Table est actuellement composée de 25 représentantes et regroupe différents organismes. La MFI est membre de cette Table depuis 2010. La représentante de la MFI participe au sous-comité du volet international de l'entente spécifique étant de : S'inspirer et partager des expertises et expériences locales et extérieures à la région de la Capitale-Nationale pour le développement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Capitale-Nationale.



Dans le cadre de son implication au comité responsable de l'objectif 5 (« *S'inspirer et partager des expertises et expériences locales et extérieures à la région de la Capitale-Nationale pour le développement de l'égalité entre les femmes et les hommes* ») de Table de concertation en condition féminine de la Conférence régionale des élues de la Capitale-Nationale, la Maison pour femmes immigrantes a été membre du comité organisateur du Colloque international de la Marche mondiale des femmes « *Solidarité et alliance entre les luttes des femmes d'ici et d'ailleurs* » qui a eu lieu les 10 et 11 septembre 2015.

Ce colloque a constitué un événement exceptionnel pour la région via la participation d'une délégation de femmes provenant des quatre coins de la planète et il a permis à une centaine de femmes de notre région de se rassembler, d'échanger et d'alimenter la réflexion sur les enjeux régionaux, nationaux et mondiaux en matière de la condition féminine. Ce colloque a servi à démontrer l'importance et la pertinence du féminisme et a permis aux femmes de notre région de prendre conscience des enjeux communs entre les femmes partout dans le monde et de l'importance de lutter ensemble.

Dans le cadre de ce colloque le comité a réalisé plusieurs outils, notamment un cahier souvenir qui servira à rappeler aux participantes cet événement important ainsi que sensibiliser celles qui ont été absentes, des enjeux importants pour les femmes. Ce projet a été porté par le *Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale, de Portneuf et de Charlevoix*

De plus la représentante de la MFI s'est impliquée au sous-comité des projets : *Analyse du recensement des pratiques internationales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes*, qui vise notamment à s'inspirer des bonnes pratiques en matière de parité. Ce projet a été porté par le *Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale, de Portneuf et de Charlevoix*.

Regroupement provincial des maisons d'hébergement

La travailleuse responsable de ce dossier a représenté la MFI lors de deux (2) rencontres régionales. La MFI a également participé à l'AGA et au Colloque annuel du Regroupement provincial. Pour 2016-2017 notre organisme représentera la région 03 lors des rencontres provinciales en occupant le poste de déléguée régionale et cela, pour un mandat de 2 ans.

Comme par le passé le Regroupement a été encore très actif au niveau politique. Voici quelques actions qu'il a posées :

DOSSIERS actifs DE L'AN 5 DU PLAN D'ACTION QUINQUENNAL 2011-2016

- Réflexion et lutte contre les Incohérence du système de justice
- Protection de la jeunesse et maisons d'hébergement (suite des travaux entamées)
- Accessibilité des services de supervision de droits d'accès
- Implantation du projet *Carrefour sécurité en violence conjugale dans d'autres régions*
- Campagne des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes : *Campagne Vivre la violence*
- Réflexion collective sur un projet de plan d'action national sur la violence à l'égard des femmes
- Réflexion sur les droits des conjoints de fait
- Contrôle des armes à feu
- Consultation sur les agressions sexuelles
- Accès des femmes victimes de violence conjugale aux HLM
- Promotion de la *Démarche de prévention et d'intervention contre l'intimidation en milieu scolaire primaire et secondaire*
- Adaptation des services des maisons aux besoins des femmes immigrantes et issues de la diversité

Comité formation sur la défense des droits, du Regroupement des maisons d'hébergement

La MFI contribue au comité mandaté pour participer au développement d'une formation en défense collective des droits des femmes et des enfants victimes de violence conjugale. Ce comité a été mis sur pied suite à la dernière planification stratégique et ce, afin d'accroître la contribution de notre Regroupement à la défense des droits des femmes. Ce comité est composé de cinq représentantes de maisons et de deux travailleuses du Regroupement. Il s'est réuni une première fois au printemps 2015 pour entamer ses travaux. Il en était ressorti la nécessité de prendre en compte le sentiment d'impuissance qui habite plusieurs intervenantes, face aux multiples «champs de bataille» du changement social et, de travailler sur notre propre dévictimisation devant le contexte social et politique ambiant.

Cette année, il s'est réuni trois (3) fois afin de poursuivre et terminer ces travaux. La formation a été expérimentée au printemps 2016, afin d'en ajuster le contenu. Cette formation sera offerte gratuitement aux maisons membres du Regroupement provincial des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, grâce à une subvention octroyée par la fondation Béati.

La formation visera le développement d'une nouvelle posture d'intervention, moins centrée sur l'intervention individuelle, et faisant une place plus importante à l'intervention et l'action collective.

Elle intégrera la réflexion sur de nouvelles pratiques et activités concrètes en maison d'hébergement favorisant la mobilisation des intervenantes et des femmes hébergées et ex-hébergées dans des actions collectives de défense des droits des femmes. Elle permettra également d'identifier des adaptations nécessaires à certaines pratiques organisationnelles pour mieux intégrer cette dimension importante de la mission des maisons.

Groupe de démarche de codéveloppement professionnelle

La coordonnatrice de la MFI fait partie d'un groupe de codéveloppement, regroupant d'autres coordonnatrices/directrices de maisons membres du Regroupement provincial des maisons. L'approche de codéveloppement mise sur le groupe et sur les interactions entre les participantes pour améliorer leur pratique de gestion d'une maison d'hébergement. Ces échanges se font en respectant un contrat d'engagement clair, notamment sur la confidentialité.

Table Carrefour violence conjugale Québec-Métro

La MFI est membre de la Table Carrefour violence conjugale. La mission de la Table Carrefour est de développer une vision commune de la conjoncture régionale à l'égard de la violence conjugale, par l'action de concertation devant conduire à de nouveaux engagements de la part de ses membres. La Table permet également à tous les acteurs de tous les secteurs concernés, de partager leur compréhension du phénomène et d'identifier des pistes de solutions concrètes. Elle permet également aux différents membres, d'apprivoiser les cultures de chacun, de s'informer sur les approches et les pratiques, de s'influencer mutuellement et cela, dans le plus grand intérêt des victimes.

La Table Carrefour nous a également permis :

- D'être formées sur différents sujets (voir section sur les formations du présent rapport d'activités);

- D’avoir des discussions-échanges sur : le docu-fiction *La cicatrice* et des exercices d’appropriation de la définition de la violence conjugale;
- D’obtenir du financement pour le projet de production et diffusion d’outils de sensibilisation à la violence conjugale auprès des enfants;
- La distribution d’un outil de prévention pour les femmes victimes de violence conjugale;
- De faire des exercices afin de favoriser une compréhension commune de la définition de la violence conjugale et de signer un engagement afin d’attester que cette définition correspond à la conception de tous les membres;
- La distribution du carnet d’adresses des ressources en violence conjugale aux patrouilleurs et autres intervenants du milieu;
- D’avoir une représentante au comité d’évaluation des projets en matière de violence conjugale subventionnés par le CIUSSS;
- Poursuivre les différentes publications sur la page Facebook de la Table;
- Été impliqué et a participé au projet TRAJETVI du CRIVIFF.

La représentante de la MFI est également membre du comité de coordination (COCO), depuis le 1^{er} novembre 2012.

Table de concertation familles de l'ouest

La table famille secteur Ouest est une concertation entre plus d’une trentaine de partenaires s’investissant auprès des familles du secteur ouest de la ville de Québec. L’objectif principal de cette concertation consiste à amener les partenaires à partager leur offre de services afin de mieux se connaître et d’éviter le travail en silo. Ce lieu d’échange favorise aussi la mobilisation à participer à divers comités et projets ayant pour but d’offrir de meilleurs services aux familles de ce secteur. Depuis ces dernières années la maison a entre autres contribué à la mise en place du projet « Famille à bord », financé par « Avenir d’enfant », projet ayant d’excellents résultats.

Depuis 2013, la MFI fait partie du comité exécutif de la table famille offrant son support afin d’en assurer le bon fonctionnement et de la pérennité de cette instance de concertation. Cette année, il y a eu deux grandes rencontres regroupant les participants de la table famille, ainsi que d’autres tables de concertation dont entre autres, la « Table immigration » et « Québec en forme ». Le but étant de se réunir et de se voir les possibilités de faciliter l’intégration des familles immigrantes dans les différents organismes partenaires.

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

La table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes est un regroupement d’organismes voués au soutien et à la défense des droits des personnes réfugiées et immigrantes, nouvellement arrivées au Québec. Ses buts et objectifs sont de constituer un lieu privilégié de concertation, d’information, de formation et de recherche afin de répondre aux besoins des nouveaux arrivants – De défendre les droits et promouvoir la protection des réfugiés – D’assumer un leadership en matière d’identification des besoins, d’action et de défense des droits visant à offrir à tous les nouveaux arrivants des services d’accueil, d’établissement d’adaptation et d’intégration – De contribuer avec vigilance au développement et à l’application de politiques gouvernementales appropriées en matière d’admission, d’établissement, d’adaptation et d’intégration des réfugiés ainsi que toutes les catégories de nouveaux arrivants.

La MFI est membre de cette table de concertation depuis 2013 et nous permet d'obtenir toutes informations pertinentes, principalement par courriel puisque la plupart des réunions se déroulent à Montréal.

Carrefour sécurité violence conjugale (CSVC)

Le CSVC est une ressource à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer essentiellement à l'amélioration de la sécurité des victimes de violence conjugale et celles de leurs proches, incluant leur conjoint. Il actualise sa mission en soutenant différentes organisations dans l'estimation des risques de mort et de blessures graves en matière de violence conjugale et dans la mise en place d'actions intersectorielles cohérentes et concertées.

Au cours de la dernière année, 3 axes de travail ont alors été priorisés par les membres du conseil d'administration du conseil d'administration soient :

- 1- Reprendre les activités régulières de soutien et de formation continue des partenaires qui appliquent le modèle d'actions intersectorielles du CSVC au Centre et en Basse Mauricie.
- 2- Amorcer une évaluation du modèle d'actions intersectorielles développé par le CRVC.
- 3- Soutenir le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violences conjugale et collaborer avec lui dans l'implantation d'un modèle d'actions intersectorielles dans deux régions du Québec : (Capitale Nationale et le Bas St-Laurent).

Le but du modèle d'actions intersectorielles du CSVC est de travailler en partenariat pour améliorer la sécurité des femmes victimes de violence conjugale est d'amener un cadre d'intervention, un gage commun entre partenaires, des intervenants mieux formés, l'amélioration des facteurs de protection. Il permet de diminuer le sentiment d'impuissance des intervenants en leur permettant de bien définir la situation et poser des actes visant à assurer la protection des victimes.

Nous comptons 36 partenaires impliqués sur ce projet, de la région de la Capitale-Nationale et du Bas St-Laurent. Chacun des organismes partenaires est composé d'une personne en autorité (notre coordonnatrice) et de deux (2) personnes ressources (deux de nos intervenantes). Elles ont d'ailleurs participé à la formation « Initiation à l'évaluation de la sécurité des victimes de violence conjugale et déclencheurs proches ». Dans les prochains mois, toute l'équipe sera également formée.

RGF

Le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (RGF) est un organisme regroupant les groupes de femmes de la région dans le but de travailler à la défense des droits et des intérêts des femmes ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie. Il regroupe actuellement 37 groupes de femmes, dont la MFI.

La représentante de la MFI siège sur le conseil d'administration du RGF. Pendant l'année 2015-2016, le conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises et a assuré le suivi des dossiers du RGF-CN. La MFI, grâce à la contribution d'une stagiaire, s'est aussi impliquée dans le Comité Mobilisation qui a maintenu un contact constant entre les organismes membres entre les réunions.

Au mois de mai 2015, nous avons participé à une rencontre au sujet de la santé des femmes, afin d'assurer la prise en compte des besoins spécifiques des femmes en matière de santé dans la région. En septembre 2015, nous avons également participé au premier Colloque international de la Marche mondiale des femmes. En février 2016, nous étions trois représentantes à assister à une assemblée spéciale portant sur l'adoption des « Perspectives et priorités d'action du RGF (Portneuf, Québec Charlevoix) 2015-2018 ».

Coalition régionale de la Marche des femmes



Depuis 1994, la Coalition régionale de la marche mondiale des femmes organise une activité régionale le 8 mars, Journée internationale des femmes. La MFI siège sur le comité organisateur de cette journée.

Cette année, elle avait pour thème «**Appel à toutes pour se faire entendre!** ». Le samedi 5 mars 2016, devant le Cégep de Limoilou, une marche de solidarité a été organisée, regroupant environ 250 personnes. C'est dans un climat convivial et familial que ces personnes se sont réunies par la suite au Patro-Roc-Amadour pour un brunch.

Lors de la journée du 8 mars, nous rejoignons des femmes provenant de divers secteurs : groupes de femmes, femmes syndiquées, femmes des groupes communautaires, etc. afin de partager nos solidarités et nos espoirs.

Regroupement des organismes communautaires ROC-03:

Même si la MFI ne siège pas sur le conseil d'administration ou sur un comité du ROC, nous trouvons important d'assurer une grande participation à leurs activités. En 2015-2016, nous avons participé :

- les 28-29 septembre 2015 à leur Assemblée générale annuelle
- le 26 janvier 2016 à une assemblée sur le financement des organismes communautaires et les différentes actions de mobilisations
- aux différentes actions de mobilisation (voir Mobilisations plus loin dans le présent document).

RESSOURCES HUMAINES

Réunions d'équipe

L'équipe de travail se rencontre régulièrement. C'est un moment d'échanges d'informations sur différents dossiers ainsi que de prises de décision en concordance avec notre gestion féministe participative. Cette année, nous nous sommes rencontrées à 23 reprises.

Formations reçues en 2015-2016

- Formation sur la loi sur l'équité salariale;
- Par la Table Carrefour VC :

- L'article 810 (*mandat de paix*) et ses enjeux;
- Loi 21 (*Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*) et ses impacts en contexte de violence conjugale;
- Comment agir et réagir devant les médias
- La violence envers les aînés (es)
- Les violences basées sur l'honneur.
- Dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du Regroupement provincial :
 - Informations sur l'autorité parentale
 - Informations sur la tenue de dossiers
 - Informations sur la loi 21 et les ordres professionnels
- Colloque annuel du Regroupement provincial des maisons portant sur les médias sociaux
- Formation « Femmes et toxicomanie » (Alliance – 6 octobre 2015)
- Formation donnée aux remplaçantes de la MFI :
 - Intervention interculturelle
 - Intervention jeunesse
 - Intervention féministe
- Formation sur l'intervention féministe (donnée par le RP)
- Formation pour le programme Mothers In Mind

Restructuration

En 2014-2015, nous avons fait faire un diagnostic organisationnel. En mai 2015, la consultante a rencontré les membres de l'équipe de travail, ainsi que ceux du conseil d'administration pour leur présenter le diagnostic et la proposition de plan d'action. Lors de cette rencontre, nous avons procédé à un premier exercice, dans le cadre de notre restructuration. Nous avons revu et choisi les valeurs de la MFI. Les voici :

À noter que les valeurs sont définies individuellement mais elles sont interliées entre elles c-à-d. qu'elles forment un tout.

Valeurs	Concepts à intégrer¹	Propositions de définition
Autonomisatio	<ul style="list-style-type: none"> • Croire au potentiel • Nommer les choses • Force des femmes • Partage des connaissances • Prise en charge 	Reconnaissance du pouvoir d'agir et d'une prise de parole pour chacune permettant la réalisation des aspirations personnelles et collectives.

Respect	<ul style="list-style-type: none"> • Tolérance, diversité (religieuse ou autre), rythme • Ouverture, neutralité et choix • Écoute, non jugement, acceptation et empathie • Cohésion entre la parole et les actes • Non hiérarchisation des oppressions • Démocratie 	Ouverture aux différences, accepter sans jugement le choix d'autrui et faire preuve d'une approche équitable envers toutes. Assure la confidentialité et une vie associative démocratique.
Solidarité	<ul style="list-style-type: none"> • Vise l'égalité des femmes • Mouvement des femmes • Se rallier à la majorité pour avancer • Collaboration 	Collaboration dans la recherche du bien commun visant l'égalité des femmes et engagement actif dans le mouvement des femmes.

Par la suite, nous avons mis sur pied un comité encadrement qui avait pour but de guider le processus de changements au sein de la MFI en assurant la mise en place des pistes d'intervention établies à la suite du diagnostic organisationnel. La consultante a supporté l'équipe, le comité encadrement dans son travail et a également supporté la coordonnatrice dans son rôle de gestion.

En équipe, dans le cadre de cette restructuration, nous avons également eu une rencontre de réflexion sur la confidentialité.

NOS MOBILISATIONS

Pétitions et appui :

- Pétition : « Un logement adapté = une denrée rare »
- Déclaration commune pour le droit de manifester, déposée à la Ville de Québec
- Lettre d'appui pour le modèle de Plan d'action national du Canada sur la violence faite aux femmes et aux filles
- Lettre d'appui pour le projet « Travaillons en partenariat pour améliorer la sécurité des femmes victimes de violence conjugale »
- Pétition afin que le Centre femmes aux 3A puisse maintenir leur service d'entreposage
- Pétition : « Opposition à l'ajout des organismes sans but lucratif, et des appels au public, dans le champ d'application de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme. »
- Appui pour l'implantation du Modèle d'actions intersectorielles Carrefour sécurité violence conjugale
- Appui au programme « Prévention de l'itinérance – entre 2 toits du Centre femmes 3A »
- Appui contre l'extradition de madame MM .c. États-Unis, 2015 CSC 62
- Envoi de plusieurs courriels à l'intention de la ministre de la justice et celle responsable de la condition féminine et ce, dans le cadre des actions « Connaissez-vous la politique, madame la Ministre ? » en lien avec des positions inquiétantes pour les droits des femmes.

- Signature de la déclaration d'appui contre le projet de loi 70 visant plusieurs changements et coupure dans le programme d'aide sociale
- Pétition « Pour des services de garde de qualité »
- Pétition pour le registre québécois des armes d'épaule
- Déclaration pour des ondes radiophoniques saines

Mobilisations :



La MFI a toujours été impliquée politiquement pour la revendication des droits des femmes et contre les injustices sociales. Dans le contexte actuel d'austérité, il est primordial que la MFI soit active aux côtés des organismes en défense de droits et les autres organismes communautaires. C'est par ces mobilisations que nous pouvons nous aussi nous sentir engagés dans la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités.



Voici nos implications :

- ♀ Action internationale de solidarité féministe « 24 heures d'actions féministes » (24 avril 2015)
- ♀ Manifestation Nationale « Assez-d'être-Mal-logés » (24 avril 2015)
- ♀ Journées nationale de grève et de perturbations (1^{er} mai 2015)
- ♀ Manifestation « On Bloque ! » (30 septembre 2015)
- ♀ Marche mondiale des femmes (17 octobre 2015 – Trois-Rivières)
- ♀ Grève Sociale 2-3 novembre 2015
- ♀ Chaîne humaine (16 mars 2016)



MOT DE LA FIN

J'ai vraiment aimé l'approche des intervenantes envers moi et mes enfants aussi. Toutes les intervenantes ici sont tellement gentilles, c'est vraiment comme une famille. J'ai adoré l'harmonie qui existe entre les femmes et les travailleuses. J'ai aimé : la chaleur humaine, le respect de l'autre et l'écoute. Avoir toujours quelqu'un de disponible pour parler de jour comme de nuit : on se sent en sécurité et bien encadrée.

N.B.

Tous mes sincères sentiments, ainsi que les beaux qui viennent du fond de mon cœur, mes remerciements et mes meilleurs vœux à celles qui ont fait partie de l'avancement de ma vie, celles qui étaient là pour moi lors de mes problèmes, celles qui m'ont encouragée à avancer et à ne pas céder. Je n'oublierai aucune des intervenantes, compétentes, toujours là pour nous aider et nous offrir la sécurité.

AZ

J'ai aimé être dans cette maison de femmes. J'ai eu toute l'aide que j'avais besoin et elles ont toutes été gentilles. Cette maison m'a donné beaucoup et l'apprécie énormément. Je ne changerais rien dans cette maison. Je ne pouvais pas mieux tomber avec tout ce que j'ai vécu. Les intervenantes et les autres femmes ont été là pour moi.

M.